

Défi 1 : définir la notion d'autonomie et les modalités de sa compréhension et de sa mesure.

EXPLORER ET CARACTÉRISER LES INTERVENTIONS

La problématique de l'autonomie touche tout un chacun, quelles que soient nos capacités individuelles. Dans le champ de l'accompagnement des personnes, cela se concrétise par un mode relationnel et un environnement favorable qui doivent permettre à l'autonomie de s'épanouir, nécessitant des interventions que les chercheurs considèrent « orientées vers l'autonomie ». Ainsi, le projet entend explorer ces interventions en partant de l'hypothèse qu'elles reposent sur trois caractéristiques :

- une disposition professionnelle spécifique ;
- un environnement de travail facilitant la disposition professionnelle ;
- une évaluation de l'autonomie qui prenne en compte les positions des personnes concernées par rapport à l'autonomie.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie se décline en 3 grandes étapes :

- Une analyse de la littérature avec 3 points d'entrée, à savoir, les évolutions conceptuelles, sociales et juridiques de la notion d'autonomie ; l'autonomie dans les interventions ; l'autonomie et les outils d'évaluation.
- Une analyse qualitative complémentaire, c'est-à-dire, une compréhension approfondie de l'autonomie en termes de dynamiques interrelationnelles et d'enjeux conscients/inconscients à travers une approche clinique ; l'exploration de la manière dont l'autonomie est prise en compte, si elle l'est, par les praticiens dans les interventions ; l'identification des attentes des personnes concernées sur les outils d'évaluation de l'autonomie.
- Une articulation des deux étapes précédentes, avec l'élaboration de propositions suivies d'un processus de consensus entre chercheurs, praticiens et personnes directement concernées de différents pays européens via un Delphi.

Cette méthodologie garantira que les recommandations finales seront réalisables sur le terrain et que la conception de l'autonomie tiendra compte de son utilisation pratique, comme des attentes des personnes concernées.



Budget total : 1 185 385 €
Financement : 495 520 €
Durée du projet : 3 ans
Disciplines : santé publique, sciences de gestion, sciences de l'éducation.



CONSORTIUM

Responsable scientifique
Olivia GROSS, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'université Sorbonne Paris nord, membre du « Laboratoire éducations et pratiques de santé » (LEPS).

Établissement porteur
Université Sorbonne Paris nord.

Partenaires académiques
Centre d'étude et de recherche sur les services de santé et la qualité de vie (CEReSS) ;
Centre de recherche éducation et formation (CREF) ;
Centre de recherche en droit et management des services de santé (CRDMS).

Autres partenaires
European Association of Service Providers for Persons with Disabilities (EASPD) ;
Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) ;
Federation of European Social Employers.

Défi 1 : définir la notion d'autonomie et les modalités de sa compréhension et de sa mesure.

Défi 2 : conception des politiques publiques en matière d'autonomie.



ANALYSER LES RÉGIMES D'AUTONOMIE

Les chercheurs souhaitent analyser les régimes d'autonomie, compris à la fois comme les mesures politiques et institutionnelles en vigueur, et comme des pratiques quotidiennes et des tâches d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Si de nombreux instruments, doctrines de réhabilitation et outils de compensation de la perte d'autonomie ou du handicap existent, leur mise en place répond à des logiques d'appropriation – ou de contournement – par les acteurs, logiques que les chercheurs souhaiteraient caractériser. Cette analyse se veut comparative.

Les chercheurs veulent comprendre comment les discours publics, en ce qu'ils contribuent à définir les contours de la notion d'autonomie dans le champ de l'action publique, contribuent à forger des instruments d'action publique, mais aussi à alimenter des savoirs professionnels ou profanes qui guident aussi bien les pratiques de mise en œuvre des dispositifs, que les actes d'accompagnement à l'autonomie les plus informels qui interviennent dans le cadre de l'intime. Pour cela, les chercheurs analysent les tensions entre normes et pratiques de l'accompagnement. Il s'agit de produire une analyse de l'autonomie vue comme une norme située au croisement de problématiques entre ordres sociaux différenciés, acteurs ancrés à diverses échelles et attentes individuelles.



MÉTHODOLOGIE

Une analyse qualitative de discours de politiques et d'instruments publics sera conduite, ainsi que des entretiens d'acteurs de la décision ou de la mise en œuvre des politiques (intervenants informels, destinataires des différentes mesures et pratiques de l'accompagnement à l'autonomie). Des analyses quantitatives viseront à saisir les différences entre les territoires sur différentes questions : équipements, déploiement des politiques, modes de prises en charge, indicateurs socio-économiques, mais aussi les configurations d'intervenants et d'aides autour des bénéficiaires accompagnés. Ces analyses se veulent comparatives à l'international et au sein de différents territoires français.



Budget total : 5 971 667 €

Financement : 1 951 796 €

Durée du projet : 5 ans

Terrains : Allemagne, Canada, France, Japon, Royaume-Uni.

Disciplines : démographie, droit, économie, géographie, mathématiques, sciences politiques, sociologie.



CONSORTIUM

Responsables scientifiques

Loïc TRABUT, sociologue, chargé de recherche à l'Ined, membre de l'unité de recherche « Mobilité, parcours et territoires » et Olivier GIRAUD, politiste, directeur de recherche au CNRS, membre du « Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique » (Lise).

Établissement porteur

Institut national d'études démographiques (Ined).

Partenaires académiques

Laboratoire Arènes ;
Fondation France-Japon ;
Université de Hambourg ;
Université du Québec à Montréal ;
Université Doshisha ;
London School of Economics and Political Science.

Autres partenaires

BUC ressources, Centre régional de formation ;
Institut de recherches économiques et sociales (IRES) ;
Institut régional de travail social (IRTS) Paris Parmentier ;
Partenariats avec des acteurs de la société civile.

Défi 2 : Conception des politiques publiques en matière d'autonomie.

INTERROGER LES CATÉGORIES DE L'ACTION PUBLIQUE

Les chercheurs souhaitent saisir les logiques d'ajustement entre offre et demande d'intervention dans les politiques publiques en faveur du maintien de l'autonomie. Il s'agit d'explorer de manière approfondie et de comparer différents systèmes nationaux de politique de maintien de l'autonomie ou de *long term care* et étudier certains arrangements territoriaux et dispositifs locaux observables en France. L'enjeu sera également d'intégrer, dans cette analyse à différentes échelles des systèmes, l'approche des parcours des personnes bénéficiaires (parcours d'aide et parcours biographique).

Au niveau national, les chercheurs analyseront les catégories de l'action publique dans le champ des politiques de maintien de l'autonomie, avec une généalogie comparée des catégories qui ont fondé et structuré les politiques publiques. Ils étudieront et compareront également l'articulation des différentes typologies d'agencements locaux dans la construction de l'offre de services de formes de solidarités sociales mobilisées en France.

Enfin, sera réalisée, au niveau international, une étude comparée des différents systèmes nationaux des modèles organisationnel quant à la protection sociale en faveur du maintien de l'autonomie.



MÉTHODOLOGIE

Les chercheurs souhaitent confronter les différentes échelles d'action des politiques en faveur du maintien de l'autonomie. Pour cela, des analyses documentaires et lexicographiques seront réalisées, ainsi que des analyses de données sociales (nationales et locales) et des mises en carte. Ensuite, ils effectueront des analyses qualitatives par entretiens semi-directifs et biographiques auprès de différents profils d'acteurs (élus locaux, responsables administratifs et territoriaux, professionnels du travail social, demandeurs et familles). Ce travail sera complété par des observations de type ethnographique sur différents terrains, y compris à l'étranger.



Budget total : 4 733 613 €

Financement : 1 258 976 €

Durée du projet : 5 ans

Terrains : Allemagne, Canada, Chine, Espagne, Finlande, Hollande, Italie, Japon, Royaume-Uni.

Disciplines : démographie, droit, économie, géographie, psychologie, sciences politiques, sociologie.



CONSORTIUM

Responsable scientifique

Philippe MARTIN, directeur de recherche au CNRS en droit social, membre du « Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale » (Comprassecc).

Établissement porteur

Université de Bordeaux.

Partenaires académiques

Bordeaux Population Health ;
Centre Émile Durkheim ;
Laboratoire Arènes ;
Laboratoire Passages.

Autres partenaires

Association régional pour l'intégration des personnes en situation de handicap (ARI) ;
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAAT) d'Aquitaine ;
Centre régional d'études, d'actions et d'informations (CREAI) ;
Conseil départemental de la Gironde ;
Conseil départemental des Landes ;
Eguia Careaga fondation ;
Fondation Bagatelle ;
Mutualité française des Landes.

Défi 1 : définir la notion d'autonomie et les modalités de sa compréhension et de sa mesure.

Défi 2 : conception des politiques publiques en matière d'autonomie.



SEGMENTATION PAR ÂGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

La distinction française entre politiques du handicap et politiques de la dépendance constitue aujourd'hui une dimension particulièrement structurante de l'accès aux aides à l'autonomie. Dans le cadre de la création de la 5^e branche de la sécurité sociale, il s'agit d'interroger les origines, les implications et les perspectives d'évolution de la segmentation par âge des politiques d'aide à l'autonomie. Cette création est censée permettre à la puissance publique de répondre aux nombreux défis que pose aujourd'hui le soutien aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. L'inévitable évolution du système de protection sociale nécessite des choix collectifs, en particulier sur l'articulation entre solidarités publiques et solidarités privées. Pour aider à ces prises de décisions, seront étudiées les caractéristiques et propriétés de la couverture publique et son adéquation aux besoins actuels et futurs d'aide à l'autonomie de la population.

Pour cela, les chercheurs développent une approche historique et comparative des politiques de soutien à l'autonomie, tout en cherchant à faciliter l'accessibilité et l'ouverture de données quantitatives publiques, à élaborer des questions et des scénarios prospectifs.



MÉTHODOLOGIE

Les chercheurs projettent d'analyser les conditions et parcours de vie des personnes concernées, les conditions d'accès aux prestations publiques de soutien à l'autonomie, les politiques de l'emploi en lien avec les politiques de soutien à l'autonomie en France et à l'étranger. Pour cela, différentes sources de données seront mobilisées (en partie déjà produites par certains partenaires, enrichies ou collectées dans le cadre du projet) : des données administratives, des enquêtes de la statistique publique, des données qualitatives (entretiens, observations et données d'enquêtes territoriales), des documents d'archives et des données micro-simulées.



Budget total : 6 320 757 €

Financement : 1 999 885 €

Durée du projet : 5 ans

Terrains : Canada, Espagne, France, Suède.

Disciplines : démographie, droit, économie, épidémiologie, histoire, sociologie, statistiques.



CONSORTIUM

Responsable scientifique

Roméo FONTAINE, économiste, chargé de recherche à l'INED, membre de l'unité de recherche « Démographie économique ».

Établissement porteur

Institut national d'études démographiques (INED).

Partenaires académiques

Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) ; Centre de recherche individus, épreuves, sociétés (CeRIES) ; Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale et société (CERMES3) ; Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) Clinical Epidemiology and Ageing (CEpiA) ; Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) ; Institut des politiques publiques (IPP) ; Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique (ERUDITE) ; Grenoble Centre for Economic Research (CREG) ; Laboratoire Arènes ; Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA) ; Laboratoire Pacte.

Autres partenaires

Association Hautevilloise pour la recherche et l'étude en kinésithérapie (AHREK) ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) ; Handeo ; Union nationale de l'aide, soins et des services aux domiciles (UNA).